

Département
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres
du conseil : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à
la réunion : 5

SÉANCE DU MERCREDI 20 MARS 2024

Date de
convocation :
11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à dix-sept heures trente, s'est réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président.

Étaient présents : 5

MM. Christian GIRARDI, Bernadette CAPDEVILLE, Brigitte LEVEUR, Claudette PICARD, Danièle POLONI.

Étaient absents : 4

MM. Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Annick PAPON, Dominique REAU.

Objet de la
délibération

Pouvoirs de vote : 2

Mme Valérie BIDET à Mme Claudette PICARD

Mme Catherine LARRIEU à Mme Bernadette CAPDEVILLE

Finances

Vote du Budget
Primitif

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social-.

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Les membres du Conseil d'Administration votent les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 14 312,00

Publié le

Recettes : 14 312,00

Fonctionnement

Dépenses 248 953,00

Recettes 248 953,00

AR Prefecture

047-264700048-20240320-2024_010-BF
Reçu le 27/03/2024

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 14 312,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 14 312,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 248 953,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes 248 953,00 (dont 0,00 de RAR)

*Après en avoir délibéré,
les membres du Conseil d'Administration,
à l'unanimité,*

- APPROUVENT le Budget Primitif 2024.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que
dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,
Christian GIRARDI

